

Extrait des délibérations du conseil communautaire

**Désignation des représentants de la 3O auprès de
l'Office intercommunal du sport de la 3CO**

Séance du 03/10/2020

Délibération n° 98

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 24

Absents : 16

Votants : 29

- dont « pour » : 29

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le 03 octobre 2020 à 08h30, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 25 septembre 2020, s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maanrifa IBRAHIMA, à la MJC de Mangajou.

Présents :

ABDALLAH Houssamoudine, ABDOU Mohamed, ALLAQUI Mohamed, BOINA M'ZE Salim, BOINAHERY Ibrahim, CHANRANI Daoudou, IBRAHIMA Saïd Maanrifa, IBRAHIMA Ambdoulhanyou, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, MROVILI Mouhamadi Moindjié, NOUDJOUR Madi Assani, ISSOUFI Ramadani,

ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ABDOURAHAMANE Céline, ABDOU COLO Nassuhati, ATTIBOU Zaïnati, BOINAIDI Habachia, BOURA Zaounaki Fatima, CHANFI Bibi, MADI Fatima, MDALLAH Anlamati, RIDHOI Zaïnabou, SAID Mariame, YSSOUFI Chaïdati.

Procurations :

- SAID-SOUFFOU Soula à IBRAHIMA Saïd Maanrifa
- MADI OUSSENI Mohamadi à ISSOUFI Ramadani
- ABDOU Fatima à CHANRANI Daoudou
- ABDALLAH Oidhuati à MOHAMED MROUDJAE Issoufa
- AMBDI Youssouf à SAID Mariame

Absents : AHMED COMBO Papa, ABDOU Fatima, ADAM Ahmed, AMBDI Youssouf, ABDALLAH Oidhuati, DIGO Popina, BACAR SOILHI Inchat, HALIDI Hadidja, MADI OUSSENI Mohamadi, RAMA Ahmed, SAID-SOUFFOU Soula, SOUMAÏLI Mhamadi, SIAKA Ahamada, MOHAMED Bacar, MROVILI MOILIM Amina, MOHAMED Zaïnaba.

Secrétaire de séance : Mme SAID Mariame.

Le conseil communautaire,

Le Président expose qu'animée par une volonté de développer et soutenir le sport sur son territoire, la Communauté de Communes du Centre-Ouest (La 3CO) décide par délibération n°46, du 14 décembre 2018, de créer son Office du Sport intercommunal, sous la forme associative.

L'Office Intercommunal du Sport de la 3CO a pour objet général, en concertation avec les instances représentatives du territoire et les acteurs du sport : de promouvoir, de soutenir, d'encourager et de provoquer, tous efforts et toutes initiatives tendant à répandre et à développer pour tous, la pratique de l'Education Physique et Sportive, du Sport, et des activités de loisir à caractère sportif et la médecine sportive. Pour contribuer à un développement cohérent des Activités Physiques et Sportives au sein de la Communauté de Communes, d'établir et d'actualiser périodiquement un Projet Sportif Communautaire.

L'Office Intercommunal du Sport de la 3CO comprend des membres actifs (13) composant le Conseil d'administration, des membres honoraires (Médecins) et des membres d'honneur (représentants de la direction de la jeunesse et de la cohésion sociale).

Le Conseil d'Administration se compose comme suit :

- 10 membres œuvrant dans le domaine de sport de nature (2 par commune membre de la 3CO)
- **2 conseillers communautaires**
- 1 représentant de la DJSCS

Ainsi, le conseil communautaire est sollicité pour désigner 2 conseillers pour être membres du Conseil d'Administration de l'Office Intercommunal du Sport de la 3CO.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDE

De désigner les 2 conseillers communautaires suivants pour être membres du Conseil d'Administration de l'Office Intercommunal du Sport de la 3CO :

- **M. MOHAMED MROUDJAE Issoufa**
- **Mme MADI Fatima.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.



Pour extrait conforme,

Le Président,

M. Said Maarifa IBRAHIMA